

La gestion d'un milieu forestier

Entre intervention publique
et stratégies paysannes
(la Kroumirie, Tunisie)

Laurent Auclair
géographe

Jean Gardin
géographe

Depuis plus d'un siècle, la problématique de la forêt et de sa gestion est posée en ces termes en Tunisie et dans l'ensemble des pays du Maghreb : les populations rurales en rapide expansion démographique dégradent la forêt, défrichent de nouvelles terres de culture et surexploitent les ressources sylvopastorales. Cette affirmation revient en préambule de la plupart des travaux disponibles dans le domaine des sciences écologiques et forestières.

À l'échelle du xx^e siècle, on ne peut dénier à cette interprétation globale une certaine validité. Entre 1900 et 1970, en se basant sur les chiffres de l'administration forestière tunisienne, on constate la régression de près de 50 % de la superficie des forêts dites naturelles, alors que les superficies cultivables ont été multipliées par quatre dans un contexte de croissance démographique sans précédent. Il faut cependant nuancer le propos pour la période la plus récente, en constatant depuis 1980 la relative stabilité de l'effectif de la population rurale tunisienne, mais aussi des superficies cultivables et forestières¹.

Quoiqu'il en soit, cette façon de poser le problème forestier permet de légitimer la politique forestière depuis la période coloniale. Garant de la conservation à long terme des forêts, de leur gestion rationnelle et productive au nom de l'intérêt national, l'administration forestière a pour mission de soustraire les espaces boisés de l'action prédatrice de la population « usagère ». La soumission des forêts à un régime juridique largement inspiré de la réglementation française est l'élément central d'une politique forestière volontariste.

Mais tout au long du xx^e siècle, la mise en œuvre d'une telle politique forestière, nécessairement coercitive, a rencontré l'hostilité des populations

¹ La population tunisienne comptait moins de 2 millions d'habitants au début du xx^e siècle ; elle en compte près de 10 millions aujourd'hui (9,5 millions (INS, 1994)). Les superficies cultivables, évaluées à 1,2 million d'hectares en 1900 approchent les 5 millions d'hectares dans les années 1980 alors que la superficie des forêts naturelles (y compris les maquis et garrigues) est passée de 1 250 000 ha en 1900 à 546 000 ha en 1972 puis à 555 000 ha en 1995 (DGF, 1972, 1995). La superficie cultivable apparaît stable depuis le début des années 1980 alors que le recensement de 1994 montre une tendance à la stabilisation de l'effectif de la population rurale (non communale).

dépossédées d'une grande partie de leurs droits sur l'espace forestier. Les nombreux retards concernant l'immatriculation du domaine forestier de l'État témoignent de la multiplicité des conflits dont certains, non encore résolus, ont abouti à des situations foncières fort confuses. Les formidables enjeux sociaux sur l'espace forestier ont contraint l'État, dans de nombreuses régions, à une intervention prudente. Les pouvoirs publics ont préféré parfois ne pas insister sur le statut domanial, laissant à la forêt, ou plutôt à sa dégradation plus ou moins contrôlée, le soin de contribuer à la paix sociale des campagnes.

On sait que l'administration coloniale avait dû renoncer à faire respecter la loi forestière sur l'ensemble du territoire (DIRECTION DES FORÊTS, 1931). On comprend alors qu'à l'Indépendance, les autorités tunisiennes aient jugé opportun d'associer à la politique forestière répressive, dont les agents étaient souvent *les seuls représentants de l'État en milieu rural*, une politique sociale visant à réduire la pauvreté et à contrôler le puissant mouvement d'exode rural qui démarrait alors. Une des mesures les plus importantes, développée à partir des années 1960 et 1970, a consisté à employer massivement la main-d'œuvre rurale sur des chantiers publics. Cette politique sociale a connu un grand succès. La main-d'œuvre rurale, surabondante dans un contexte de croissance démographique et de grande pénurie en argent frais, a trouvé dans ces emplois temporaires, malgré la faiblesse des rémunérations, un complément de revenu nécessaire à sa reproduction. La Direction des forêts et plusieurs Directions du ministère de l'Agriculture ont mis à profit cette abondante force de travail pour réaliser d'ambitieux programmes de reboisement et d'aménagement anti-érosif ; lesquels vont inverser de manière spectaculaire, à partir de 1960, la *tendance régressive des superficies forestières au niveau national*.

Par la suite, l'intervention publique va se diversifier en milieu rural, avec la création de nouvelles institutions chargées de promouvoir le développement. Mais l'emploi temporaire de la main-d'œuvre rurale représente aujourd'hui encore *une composante importante au sein des projets de développement*, montrant la continuité de l'intervention publique dans ses modalités d'assistance à la paysannerie pauvre. Intervention forestière répressive et action sociale s'intègrent dans un système politique hautement centralisé et hiérarchisé. La référence est celle d'un État central fort, étendant sa grille de pouvoir à travers un maillage territorial dense, réduisant les vellétés d'autonomie de la périphérie paysanne par la constitution d'un vaste réseau de clientèle en milieu rural. Mais cette continuité de l'intervention publique intervient aujourd'hui dans un cadre « *développementaliste* » en évolution rapide, ce qui n'est pas sans soulever d'importantes contradictions. Dans un contexte d'ajustement

structurel et de désengagement de l'État depuis les années 1980, sous la pression des bailleurs de fonds et des institutions internationales, émergent de nouvelles conceptions du développement rural en référence aux concepts d'approche participative et de gestion décentralisée.

Dans le cadre de ce travail, nous proposons de renouveler la problématique de gestion forestière grâce à une lecture des stratégies paysannes et de l'intervention publique. Les stratégies familiales, identifiées à partir d'enquêtes menées dans le cadre du programme Dypen ne peuvent être considérées indépendamment des modalités de l'intervention publique dont nous avons résumé les grandes lignes. Classiquement, on voit depuis un siècle deux logiques concurrentes et irréductibles s'opposer sur l'espace forestier : la logique de l'administration forestière, d'une part, basée sur un objectif de conservation et de production reposant sur la spécialisation de l'espace et une approche technicienne de la gestion ; d'autre part, la logique vivrière des paysans qui entendent disposer des ressources sylvopastorales.

Nous pensons qu'il est nécessaire de dépasser cette vision dualiste pour considérer la logique des acteurs à la lumière de leurs interférences et de leur interdépendance. Constatant que l'intervention publique, dont la politique forestière n'est qu'une composante, a largement influencé la genèse de stratégies familiales subordonnées à la société globale tunisienne, nous sommes amenés à considérer les stratégies des familles rurales autant comme le produit de l'intervention publique que comme l'expression de résistances paysannes.

Rappelons les deux caractéristiques majeures de cette région localisée à l'extrémité nord-ouest de la Tunisie :

- il s'agit de la principale région forestière de Tunisie ;
- la Kroumirie connaît des densités de population parmi les plus élevées du pays, atteignant 92 habitants/km² en 1994².

L'origine de cette situation en apparence contradictoire – une région boisée et densément peuplée – est à rechercher dans une histoire spécifique. Zone refuge éloignée du pouvoir de Tunis et de sa fiscalité à l'époque précoloniale, région frontière entre les régences de Tunis et d'Alger, front pionnier colonisé progressivement par des vagues successives d'agropasteurs de diverses origines, l'histoire du massif Kroumir, encore très mal connue, s'inscrit dans la marginalité. Le peuplement caractéristique de douars³, éparpillés dans les clairières et sur les franges forestières,

La Kroumirie : une région densément peuplée « à vocation forestière »

² Pour plus de détails, cf. la contribution « Stratégies paysannes et systèmes "exploitation-famille" dans le Nord-Ouest tunisien » de L. Auclair *et al.* dans cet ouvrage, p. 215.

³ Douar : hameau lignager pouvant compter jusqu'à quelques dizaines de ménages.



Habitat forestier
en Kroumirie, Tunisie.

© S. Bouju

époque davantage les régions pastorales récemment sédentarisées que les terroirs villageois des « vieilles » paysanneries du littoral. La colonisation a contribué à figer et à renforcer encore la situation d'inversion démographique, en occupant les riches plaines agricoles de la façade maritime et en cantonnant la population dans les zones montagneuses.

Région à fort potentiel de production forestière dans un contexte de déficit national en bois et produits dérivés, château d'eau du pays de par l'importance de la pluviométrie et du réseau hydrographique, il est vite apparu vital aux yeux de l'État de protéger efficacement le couvert forestier de Kroumirie. La proximité de la frontière algérienne et le désir de contrôler les populations ont aussi probablement joué en faveur d'une intervention précoce du service forestier. L'histoire montre que la Kroumirie occupe, depuis l'époque coloniale, une place privilégiée dans la stratégie forestière de l'État. Dès l'instauration du Protectorat en 1881, la Résidence française a demandé l'envoi d'officiers forestiers pour « reconnaître les forêts de Kroumirie, en estimer les ressources et rechercher les mesures à prendre pour les protéger » (*DIRECTION DES FORÊTS*, 1931). Une mission forestière est arrivée en 1882 et malgré la « mauvaise saison et l'absence de routes, a parcouru immédiatement la Kroumirie centrale et orientale ». En 1883, la Direction des forêts a été créée ainsi que la première circonscription forestière, celle d'Aïn Draham qui comprenait la Kroumirie entière. À l'Indépendance, l'État tunisien va assurer la continuité de la politique forestière coloniale. La Société nationale du liège et l'Institut sylvo pastoral, chargé de former les cadres de l'administration forestière, sont implantés à Tabarka.

Quelles sont, dans cette région densément peuplée, les conséquences de l'intervention précoce et volontaire du service forestier ? Afin de préciser l'évolution du couvert boisé dans la zone d'étude du programme, nous avons établi une carte dynamique de l'occupation des sols entre 1922 et 1996⁴. Le premier constat est le caractère relativement circonscrit des changements d'affectation du sol au cours de cette période (fig. 17, cahier couleur hors-texte). Reprise forestière et déboisement concernent moins de 10 % de la superficie totale. En soixante-quatorze ans, la forêt⁵ n'a reculé que de 6 % en superficie, ce qui est peu en comparaison de l'évolution observée au niveau national. Les seuls défrichements importants sont localisés en position de lisière. Le cœur du massif forestier a été largement épargné en dépit d'une forte croissance démographique depuis 1950. Une étude localisée montre en effet, au cours des cinquante dernières années, la relative stabilité des superficies des clairières à l'intérieur du massif forestier⁶.

Au vu de ces résultats, on ne peut parler de déforestation au cours du siècle dernier, c'est-à-dire d'une régression importante des superficies boisées. Mais la relative stabilité de la forêt, en termes de surface, peut s'accompagner d'une dégradation qualitative de la végétation forestière difficile à mettre en évidence avec les outils cartographiques disponibles⁷. Il semble que l'évolution écologique en cours soit complexe, avec la juxtaposition d'une mosaïque de secteurs caractérisés soit par la dégradation de la végétation⁸, soit par une remontée biologique⁹.

Globalement, on peut affirmer que l'intervention du service forestier a montré une réelle efficacité en dépit des fortes contraintes démographiques et d'une situation foncière qui reste incertaine¹⁰. Dans aucune autre région du pays, l'application du Code forestier n'a été aussi précoce et aussi contraignante pour les populations. Il faut souligner notamment l'efficacité des mesures prises pour lutter contre l'extension des défrichements agricoles. Alors que la population a été multipliée par 2,2 depuis 1956, la superficie cultivable n'a progressé que de 7,7 % dans l'ancien *caïdat* d'Aïn Draham entre 1958 et 1994 (Bouju, 1997). À titre de comparaison, les défrichements agricoles ont touché 1,5 million d'hectares au niveau national sur la même période, soit une augmentation de près de 30 % de la superficie cultivable.

Le succès de l'intervention forestière est dû à l'importance des moyens de surveillance mis en œuvre dès la période coloniale (réseau de pistes et de maisons forestières). Plus tard, dans les années 1960 et 1970, une politique autoritaire de création de « villages forestiers » va conduire au déplacement et au regroupement d'une partie de la population dans des

Les succès de l'intervention forestière

⁴ Pour réaliser cette carte dynamique, les cartes topographiques avec l'occupation des sols définie à partir des photographies aériennes de 1922 ont été superposées avec une carte de l'occupation du sol réalisée à partir d'une image Spot de 1996 (Dypen, 1998).

⁵ On entend par forêt l'ensemble des formations ligneuses, y compris les maquis et matorrals plus ou moins dégradés.

⁶ Cette étude, réalisée dans le secteur Aïn Snoussi (délégation de Tabarka) à partir d'une analyse diachronique de photographies aériennes, montre l'absence de clairières nouvellement défrichées, l'abandon des implantations humaines les plus enclavées et la concentration de la population à proximité des axes de communication (BOHM, 1994).

⁷ De nombreux travaux montrent la dégradation des formations arborées denses (processus de *matorralisation*), et l'absence de régénération de certaines essences forestières (chêne liège...).

⁸ Le terme de « dégradation » est d'un usage délicat. Il correspond à un discours des forestiers sur la forêt qui fait référence à un état originel de la couverture végétale non observé sur le terrain : la forêt climacique. Nous l'utilisons ici par commodité.

⁹ Étude réalisée dans le secteur Aïn Snoussi à partir de l'observation des formations végétales (relevés et transects de végétation) (BOHM, 1994).

¹⁰ Seule une partie de la superficie forestière a été immatriculée et intégrée au domaine forestier de l'État. Mais peu de titres privés ont été délivrés. La situation foncière reste confuse.

cités nouvelles. L'objectif était de protéger plus efficacement la forêt mais aussi de regrouper la population pour mieux l'intégrer à la vie nationale (écoles, dispensaires, eau, électricité...). Mais cette politique n'a concerné qu'une partie de la zone d'étude et n'a pas été conduite jusqu'à son terme. Il semble que le succès de l'intervention forestière et la paix sociale doivent beaucoup à la politique d'emploi sur les chantiers forestiers après l'Indépendance, puis à la mise en œuvre de projets de développement intégrés à partir des années 1980 et à la réalisation, au cours de la dernière décennie, d'un ambitieux programme d'amélioration des infrastructures et des services en milieu rural¹¹. Si la première moitié du xx^e siècle était caractérisée par l'importance des superficies incendiées (DIRECTION DES FORÊTS, 1931) qui étaient vraisemblablement l'expression d'un conflit ouvert avec l'administration forestière, la période récente semble connaître une diminution des contestations. On peut dire que la société agraire de l'époque précoloniale s'est progressivement transformée en une société paysanne insérée à la société tunisienne. « C'est en effet dans la mesure où elles sont soumises à un pouvoir étatique que les sociétés agraires deviennent paysannes »¹². Le rôle de l'intervention forestière doit être souligné dans ce processus.

¹¹ Routes, électricité, eau potable, écoles et dispensaires réalisés notamment dans le cadre du Fonds de solidarité nationale (dénommé 26-26).

¹² Wolf, 1966, cité par HAUBERT, 1999. Les sociétés paysannes sont caractérisées par leur insertion dans une société globale et par le rôle important des notables locaux (MENDRAS, 1967). Dans le cadre tunisien, ces notables sont les représentants de l'administration (*omda*) et du Parti-État au pouvoir depuis l'Indépendance.

Des stratégies paysannes basées sur la pluriactivité précaire

L'observation des comportements sociaux et économiques des familles rurales a été réalisée selon deux démarches complémentaires. Une enquête statistique réalisée en 1996 a touché plus de 20 % de la population résidant dans la zone d'étude¹³. Puis une approche qualitative a été conduite en 1998 auprès de 40 familles sélectionnées sur la base des résultats de l'enquête statistique¹⁴. L'objectif était de mettre en évidence le fonctionnement des systèmes « famille-exploitation », principalement à partir de l'affectation de la main-d'œuvre et des revenus. Cette approche, qui privilégie l'analyse de l'unité économique familiale prise dans sa globalité, s'intéresse à l'ensemble des activités de production et de consommation des membres du groupe domestique.

¹³ Il s'agit de l'enquête principale du programme Dypen comportant un volet économique et sociodémographique, un volet concernant l'agriculture et l'usage des ressources naturelles.

¹⁴ Enquête réalisée dans le cadre du module thématique « stratégies familiales » du programme Dypen et basée sur un volumineux questionnaire semi-directif.

Une première lecture des résultats statistiques met en lumière deux caractéristiques fondamentales de l'économie familiale kroumire : la généralisation de la pluriactivité d'une part, la marginalisation de l'agriculture dans l'économie familiale d'autre part. Si l'activité agricole concerne la grande majorité des ménages enquêtés – 74 % des chefs de ménages exercent une activité agricole –, seuls 26,8 % déclarent l'agriculture comme branche d'activité principale. Pour 44,6 % d'entre

eux, le travail temporaire sur les chantiers locaux, notamment sur les chantiers forestiers, représente l'activité principale dans un contexte de chômage généralisé. 57,5 % des chefs de ménage se déclarent sans travail régulier.

Le caractère marginal de l'activité agricole doit être mis en relation avec de fortes contraintes structurelles, l'insécurité foncière et la faible insertion au marché des exploitations. On constate la prépondérance des micro-exploitations. La superficie moyenne est de 2,7 ha et plus de 40 % disposent d'une superficie inférieure ou égale à 1 ha. L'agriculture, qui repose principalement sur les productions vivrières en sec (céréales, légumineuses, olives) et sur l'élevage extensif sur parcours – la principale activité rémunératrice – apparaît peu « employante ». L'exploitation familiale occupe en moyenne moins d'un actif à temps plein et fait largement appel à la main-d'œuvre féminine du groupe domestique. Les investissements productifs et le capital technique des exploitations sont très limités.

L'analyse systémique des stratégies paysannes nous permet de distinguer deux grands ensembles de familles, en fonction des activités déployées par les membres du groupe domestique et des investissements réalisés.

Un premier ensemble de familles, de loin le plus important, est caractérisé par des stratégies de survie basées sur la pluriactivité précaire. Pour ces familles disposant de très faibles capacités d'accumulation, l'agriculture familiale, axée sur la subsistance, ne peut couvrir l'ensemble des besoins monétaires. Le travail rémunéré en dehors de l'exploitation est privilégié, dans un ensemble d'activités que nous avons qualifiées de précaires. Il s'agit d'activités temporaires ou saisonnières, irrégulières, à faible niveau de qualification et de rémunération. On distingue les activités salariées exercées localement – au premier rang, le travail temporaire sur les chantiers forestiers publics et privés –, celles exercées en ville à l'occasion de déplacements de plus ou moins longue durée (journaliers dans le secteur du bâtiment et commerce « informel » pour les hommes, « bonnes » pour les jeunes femmes). On regroupe également dans cette catégorie d'activités précaires des formes d'auto-emploi saisonnier comme le charbonnage clandestin et des activités artisanales à domicile (tissage sur le métier familial...). Cette approche de l'économie familiale à partir des activités montre d'une part l'extrême diversification des sources de revenus visant à réduire le risque¹⁵ ; d'autre part, le caractère temporaire et précaire des activités non agricoles exercées au profit des groupes dominants de la société globale.

¹⁵ « Plus les conditions de reproduction sont précaires, et plus le comportement des paysans semble marqué par "l'aversion pour le risque" » (Lipton, 1968, cité par HAUBERT, 1999).

Le deuxième ensemble de familles est caractérisé aussi par la pluriactivité. Mais il s'agit d'une pluriactivité reposant sur des activités permanentes exercées en dehors de l'exploitation agricole (administration, services, commerce, bâtiment). Dans ce groupe, on peut distinguer des « familles larges » qui rassemblent, le plus souvent sous l'autorité du père, plusieurs ménages de fils mariés exerçant des emplois non agricoles (commerce, services...) et exploitant en indivision la propriété familiale ; et des ménages nucléaires dont un des membres exerce une activité salariée régulière. Disposant de revenus plus importants et parfois d'une réelle capacité d'accumulation, ces familles pluriactives investissent peu dans l'agriculture, contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres régions.

Il faut souligner le très faible nombre des exploitations familiales « marchandes » pour lesquelles l'agriculture constitue la principale source de revenus, d'activités et d'investissements. Fort peu d'exploitations parviennent à échapper aux activités précaires en Kroumirie¹⁶. Celles-ci concernent près de 80 % des ménages. Si le phénomène n'est pas spécifique à la région, son importance atteint ici un niveau exceptionnellement élevé.

¹⁶ Moins de 3 % des exploitations, d'après l'enquête de 1996.



**La corvée de bois
des femmes en Kroumirie,
Tunisie.**

	% récoltant du bois	% utilisant les parcours	Indice de consommation de gaz	Indice d'utilisation pastorale	Nombre de ménages
Ménages 1	99	73	17	20	487
Ménages 2	93	43	25	12	75
Ensemble des ménages	98	69	19	19	795

Source : Enquête Dypen 1996.

Ménages 1 : ménages exerçant des activités précaires sans revenu non agricole régulier.

Ménages 2 : ménages n'exerçant pas d'activités précaires et disposant de revenus non agricoles réguliers.

**Tabl. XXXVI —
Usage des ressources forestières
selon les stratégies paysannes.**

Du point de vue du rapport à la forêt et de l'usage des ressources sylvo-pastorales, on constate que les prélèvements de bois (principalement de bois de chauffe) et l'usage des parcours forestiers concernent la grande majorité des ménages (respectivement 98 % et 69 %). Des différences apparaissent cependant selon les stratégies paysannes. Le premier ensemble de familles, exerçant des activités précaires, est caractérisé par l'importance des prélèvements domestiques de bois en relation avec un recours limité aux produits énergétiques commercialisés (faible indice de consommation de gaz¹⁷), et par la présence d'un cheptel important utilisant les parcours forestiers (fort indice d'utilisation pastorale¹⁸). Les ménages disposant de revenus non agricoles réguliers utilisent moins les ressources de la forêt. On notera en particulier un indice d'utilisation pastorale presque deux fois inférieur dans cette catégorie (tabl. XXXVI). On voit que, d'une manière assez remarquable, le fait de disposer de revenus non agricoles réguliers tend à éloigner les ménages de la forêt et de l'agriculture. À l'opposé, c'est au sein de l'espace forestier qu'une population rurale nombreuse, la plus défavorisée, doit trouver un support matériel indispensable (bois de feu, charbonnage, pâturage...). En Kroumirie, les activités précaires s'accompagnent d'une forte consommation en ressources sylvo-pastorales, illustrant dans ce contexte spécifique la théorie du *nexus* (liaison, enchaînement) qui stipule une relation étroite entre croissance démographique, pauvreté et dégradation de l'environnement¹⁹.

¹⁷ Indice calculé à partir de la durée de consommation d'une bouteille de gaz standard.

¹⁸ Indice calculé à partir de l'effectif du cheptel (UGB) et de la durée d'utilisation des parcours (mois/an).

¹⁹ Voir par exemple GALOPIN *et al.*, 1989 et Picouet *et al.* dans cet ouvrage (p. 17).

Quelle alternative ? Reproduction de la précarité et exode rural

Après avoir identifié le fonctionnement de l'économie familiale et montré l'importance vitale des revenus non agricoles, et en particulier des activités précaires pour la reproduction des familles paysannes, nous sommes amenés à poser un certain nombre de questions sur l'avenir de la région et de la paysannerie. Dans quelle mesure assiste-t-on à la reproduction, au fil des générations, des stratégies paysannes basées sur la pluriactivité précaire ? En d'autres termes, y a-t-il reproduction de la précarité et peut-on parler de cycle de la précarité en Kroumirie ? Dans ce domaine, quelles sont les conséquences de l'intervention publique ? Inversement, dans quelle mesure la pluriactivité précaire alimente-t-elle l'exode rural et le départ définitif de la région ?

Afin d'apporter quelques éléments de réponse, nous proposons un éclairage géographique basé sur la spatialisation des données de l'enquête statistique au niveau de l'unité administrative de base, l'*imadat*. Un premier constat est une certaine différenciation spatiale des stratégies paysannes au niveau de la zone d'étude. De nombreuses variables présentent en effet des valeurs significativement différentes selon l'*imadat* ou, d'une manière plus fine, selon le douar ou un ensemble de douars. La spatialisation de plusieurs indicateurs permet de distinguer deux grands ensembles géographiques dans notre zone d'étude (fig. 17, cahier couleur hors texte).

²⁰ Une zone correspondant grossièrement aux *imadat* d'El Hammam, Ain Snoussi, Homrane (la partie est) et Ain Sellem.

²¹ La taille moyenne des exploitations est de l'ordre de 3 ha dans ce secteur.

La périphérie du massif forestier²⁰ est caractérisée par l'importance relative de l'activité agricole. Elle correspond à des structures d'exploitation plus importantes en superficie²¹, à un cheptel plus nombreux, à une plus grande utilisation des intrants agricoles... Cette zone est caractérisée par la prépondérance des activités précaires, en particulier de l'emploi temporaire sur les chantiers locaux qui concerne plus de la moitié des chefs de ménage et atteint 75 % dans l'*imadat* Ain Snoussi.

²² *Imadat* de Tébania, Atatfa, Oued Zéen.

À l'opposé, le sud-ouest de la zone d'étude et la zone centrale du massif forestier²² sont caractérisés par la prépondérance des micro-exploitations. On y observe une plus grande diversification des activités économiques – plus de 35 % des ménages disposent de revenus non agricoles réguliers – et un moindre recours aux activités précaires, notamment à l'emploi temporaire sur les chantiers qui concerne moins de 30 % des chefs de ménage.

On voit donc se dessiner une première corrélation entre agriculture et activités précaires, celles-ci venant en complément d'une agriculture familiale principalement axée sur la subsistance pour permettre la reproduction des groupes domestiques. Dans cette zone périphérique et agricole, le paysage agraire est caractéristique. Les douars s'égrainent à flanc de colline, le long des lignes de sources, des lisières forestières et des

routes. Chaque unité d'habitation comprend, en plus d'un logement en brique, un *gourbi* traditionnel, un potager, une basse-cour, quelques arbres fruitiers cernés par des haies vives ou mortes. Les champs plus éloignés sont ouverts (orge, blé, fève). À El Hammam, l'olivieraie recouvre une partie importante du terroir.

Dans les *imadat* de Tébainia et Atatfa, l'État a entrepris depuis les années 1960 le regroupement de la population dans des villages forestiers nouvellement créés. Les populations déplacées de leurs douars d'origine habitent des cités d'assez grande dimension, dotées des infrastructures et des services de base, mais où l'emploi manque cruellement malgré une plus grande diversification des activités économiques liée à la proximité d'Aïn Draham. Le paysage rappelle ici les banlieues des grandes villes, par l'entassement des logements de mauvaise qualité. L'activité agricole y est réduite. La migration à destination de Tunis, importante et déjà ancienne, est une migration de rupture qui ne débouche pas sur la constitution de réseaux structurés drainant l'épargne et les investissements vers la région d'origine. Les taux de scolarisation sont supérieurs à la moyenne régionale. Les douars situés à proximité du barrage de Beni Mtir, et dans une certaine mesure les clairières d'Homrane et de Oued Zéen, connaissent une évolution similaire. L'agriculture vivrière y est en perte de vitesse, laissant progressivement la place aux prairies permanentes plantées de fruitiers et d'arbres forestiers qui confèrent au paysage un aspect « bocager ».

Une deuxième corrélation apparaît. L'importance de l'émigration concerne les zones où l'agriculture vivrière est en déclin, où le système agraire est déstructuré. Bien que la diversification des activités économiques soit plus grande dans ce secteur, et que le recours au marché et à la scolarisation y soit plus important qu'ailleurs, il est difficile d'affirmer que les conditions de vie sont ici meilleures, moins précaires que dans les zones plus agricoles qui produisent une partie importante de leur subsistance et ont conservé un cadre de vie plus « traditionnel ». L'importance des départs et les difficultés de succession de nombreuses exploitations dans ce secteur²³ en témoignent. Avec la création des « villages forestiers », l'État souhaitait fixer les populations et éviter qu'elles se déversent sur les banlieues de Tunis. Il semble que la tendance inverse soit actuellement à l'œuvre. Par cette politique de regroupement, l'État a au contraire favorisé l'exode et l'émergence d'un prolétariat forestier susceptible d'être la proie des mêmes émotions, des mêmes révoltes que le prolétariat urbain. Dans les « villages forestiers », les ménages utilisent moins les produits de la forêt, mais la concentration de l'habitat sur un espace restreint crée des auréoles

²³ Il s'agit des « villages forestiers » de Tébainia, Fejeria, Sra Rabah et Dar Fatma, des douars situés à proximité du barrage de Beni Mtir (*imadat* de Tébainia) et des clairières de Oued Zéen et d'Homrane. L'indicateur de mobilité utilisé correspond au pourcentage d'individus âgés de 20 à 40 ans issus des ménages enquêtés qui résident au moment de l'enquête en dehors de la localité. Il atteint 42 % à Tébainia, 39 % à Oued Zéen et Homrane, 32 % à Atatfa. L'indice défini permet d'évaluer la probabilité de succession sur l'exploitation agricole. Il correspond au pourcentage de chefs d'exploitation âgés de plus de 60 ans ayant un fils marié résidant dans la localité. Cet indice ne dépasse pas 50 % dans le secteur.

de dégradation forestière bien visibles. Depuis 1990, la réorientation de la politique d'aménagement rural s'est traduite par l'abandon de la politique des « villages forestiers » et par le désenclavement des douars les plus reculés.

Mais qu'en est-il des « zones agricoles » concernant la mobilité des populations et l'exode rural ? Les situations apparaissent contrastées.

L'*imadat* de Aïn Snoussi est un cas d'école. Il conjugue à une activité agricole relativement importante et à une faible diversification de l'économie locale, une mobilité très réduite de la population en relation avec une forte probabilité de succession des exploitations, une population jeune avec des taux de scolarisation très bas. Ici, l'économie familiale dépend étroitement des emplois temporaires sur les chantiers locaux. Les réseaux migratoires sont peu développés²⁴. Au vu de ces résultats, on peut parler de reproduction de la précarité dans ce secteur.

L'*imadat* d'Aïn Sellem connaît aussi de faibles taux de scolarisation et très peu de diversification économique. Par contre, ce secteur connaît une mobilité forte en augmentation rapide. L'émigration de rupture concerne principalement les jeunes sans qualification exerçant des emplois précaires en ville (bonnes et journaliers du bâtiment à Tunis).

Enfin, dernier cas de figure, l'*imadat* d'El Hammam est caractérisé par une faible mobilité et par la diversification des activités économiques liée à la proximité de Tabarka. Cette situation, privilégiée à bien des égards, permet le maintien d'une activité agricole associée à la pluriactivité, avec des taux de scolarisation plus importants qu'ailleurs.

On voit que la permanence des activités agricoles et l'importance de la pluriactivité précaire ne s'accompagnent pas toujours d'une faible mobilité de la population. Seul Aïn Snoussi, et dans une moindre mesure El Hammam, sont caractérisés par de faibles indices de mobilité²⁵. Dans ces secteurs, on peut dire que l'intervention publique, en procurant de nombreux emplois temporaires, favorise la reproduction de la pluriactivité précaire tout en luttant efficacement contre l'exode rural²⁶. Dans les autres secteurs par contre, l'importance des départs permet à de nombreuses familles de rompre avec le cycle local de la précarité. Dans tous les cas, la difficulté de développement d'une économie locale diversifiée en mesure de procurer des emplois et des revenus réguliers doit être soulignée. Seuls quelques rares succès sont observés²⁷. Il semble que la Kroumirie n'ait guère d'alternatives entre l'entretien du cycle de la précarité, d'une part, et le développement d'une mobilité de rupture, d'autre part.

²⁴ Il s'agit d'ailleurs du seul *imadat* ayant enregistré une croissance démographique positive entre les deux derniers recensements (1984-1994).

²⁵ 19 % à Aïn Snoussi et 21 % à El Hammam contre plus de 30 % partout ailleurs. L'indice de succession des exploitations est aussi largement supérieur à la moyenne régionale (respectivement 71 et 60 % dans les deux secteurs).

²⁶ On notera que ces deux *imadat* sont des sites d'intervention de l'Odesypano (Office de développement sylvopastoral du Nord-Ouest).

²⁷ Notamment à El Hammam et Tébaïnia, en raison de la proximité des villes de Aïn Draham et Tabarka.

La lecture des stratégies paysannes nous amène à conclure sur une « économie de la nécessité », caractérisée par des besoins monétaires croissants dans des conditions d'obtention de revenu difficiles. Pour assurer vaille que vaille leur reproduction, les groupes domestiques sont amenés à développer la pluriactivité précaire, acceptant des niveaux de prix et de salaire que refuseraient logiquement les autres agents économiques (TCHAYANOV, 1925). L'État apparaît comme l'instrument principal des prélèvements opérés sur l'économie paysanne, que ce soit directement (Direction des forêts, Régie tunisienne du tabac²⁸...) ou indirectement par l'orientation des activités vers des productions intéressant les groupes dominants. Le secteur du bâtiment à Tunis et dans les villes du littoral, les employeurs tunisois de personnel de maison, les entrepreneurs forestiers et les adjudicataires qui opèrent dans les forêts kroumires (bois, charbon, champignons, plantes aromatiques, chasse...), les marchands des produits de l'artisanat local, tous bénéficient d'une main-d'œuvre paysanne flexible à des tarifs défiant toute concurrence.

La subordination économique des paysans kroumirs à la société globale tunisienne se double d'une dépendance économique mais aussi politique vis-à-vis de l'intervention de l'État, par l'intermédiaire des notables locaux chargés de répartir les emplois temporaires et les produits de l'aide sociale. Ces derniers exercent une forme de contrôle sur les « relations extérieures » dans un système politique dépourvu d'institutions et de procédures démocratiques au niveau local. Dans ce contexte de domination et de dépendance profondément ancré dans les structures et les mentalités, il n'est guère surprenant de constater la « déresponsabilisation » des populations assistées en matière de gestion forestière. D'une manière plus générale, une crise sociale affecte la société kroumire, avec l'exacerbation des stratégies individuelles et la concurrence accrue des ménages, la désagrégation des solidarités traditionnelles et la crise de toutes les formes d'action collective (SAÏDI, 2000). Cette crise de la société paysanne diminue d'autant les chances de trouver à court et moyen termes des réponses adaptées.

Du point de vue de la gestion forestière, quelles conclusions peut-on tirer de cette analyse ? Nous avons souligné le relatif succès de l'intervention forestière par rapport à ses propres objectifs. Mais il serait faux de penser que le code forestier est strictement respecté en Kroumirie. De nombreuses observations montrent l'importance des pratiques illicites (BADINAND, 1995 ; BÖHM, 1994 ; BOUJU, 1997 ; GARDIN, 1997), dont le charbonnage clandestin. Dans une logique de domination/dépendance intériorisée par la population, la critique explicite de l'ordre forestier est hors de propos. Bien rares sont

Rompre avec la logique de domination/ dépendance

²⁸ La culture du tabac est encouragée et fortement encadrée par la Régie nationale qui passe contrat directement avec les producteurs.

les personnes interrogées qui mettent en cause la loi forestière (BENEVISE, 1998). Personne n'est dupe cependant. La transgression du code forestier et la vente clandestine du charbon sont des pratiques quotidiennes particulièrement développées dans les douars forestiers les plus reculés. Ces activités représentent une porte de secours, un moyen pour le paysan de s'approprier discrètement une part supplémentaire de la rente forestière. Bien souvent, le garde forestier, issu de la société locale, « ouvre un œil et ferme l'autre », se contentant de verbaliser les infractions les plus criantes. On assiste ainsi à une certaine « légitimation de l'illégal », à l'établissement d'un compromis tacite entre forestiers et paysans (GARDIN, 1997). Ce compromis, s'il rend acceptable une législation forestière socialement inapplicable, aboutit aussi, dans nombre de situations, à l'impossibilité d'une gestion rationnelle de la forêt.

Deux logiques de développement s'opposent. D'un côté, la logique historiquement construite de domination/dépendance qui a conduit les populations sur la voie de la « légitimation de l'illégal » ; de l'autre, une « logique participative » promue depuis une décennie par des organismes publics comme l'Odesypano²⁹, des ONG³⁰, mais aussi par la Direction des forêts. Depuis 1988, le nouveau code forestier envisage en effet la participation de la population locale en matière d'exploitation et de gestion forestière, encourageant la création des Afic (Associations forestières d'intérêt collectif). Ces deux logiques, loin d'être complémentaires, sont antagonistes. La logique de domination/dépendance conduit à l'assistance et à la « clientélisation » des populations ; à l'opposé, la logique participative tente de promouvoir l'organisation de structures paysannes autonomes et représentatives, disposant d'un réel pouvoir de décision et de négociation. Il appartient à l'État de soutenir sans ambiguïté l'une ou l'autre de ces options.

Le maintien de la paysannerie en Kroumirie passe sans doute par la création d'emplois stables et de revenus locaux permettant de briser le cycle de la précarité par des niveaux de rémunération permettant l'accumulation et l'investissement dans les activités productives, agricoles notamment. La forêt et les ressources diversifiées qu'elle renferme représentent un potentiel économique régional de première importance. Or les modalités actuelles d'exploitation (adjudications à des entrepreneurs privés, exploitation en régie) ne procurent à la population locale que des revenus faibles et irréguliers. Une meilleure répartition de la rente forestière au profit de la population locale peut constituer une alternative de développement susceptible de mobiliser la population dans le cadre d'une approche participative. Cette option est en cohérence avec la réforme du code

²⁹ L'Odesypano est un organisme public à la pointe des méthodologies participatives depuis la fin des années 1980.

³⁰ L'Association pour la promotion de l'emploi et du logement (Ape), par exemple.

forestier entreprise et avec l'esprit des projets de développement intégrés récemment mis en œuvre. Elle exige cependant la redéfinition des modalités d'exploitation et d'appropriation de la forêt, et donc une réorientation profonde de l'intervention de l'administration forestière. De nombreux exemples récemment développés dans les pays du Sud ont permis de concevoir de nouveaux cadres juridiques et contractuels, négociés entre l'administration forestière et les collectivités locales, permettant l'exploitation et la gestion concertée de la forêt (BERTRAND, 1995). Il semble qu'une gestion réellement participative de la forêt kroumirie ne puisse faire l'économie d'une telle réforme menée sur le long terme. Mais, est-il encore temps ?

Références

AUCLAIR L., BOUJU S., BENEVISE F., 1998 – Paysans et forestiers en Kroumirie (Nord-Ouest tunisien) : de la domination à la négociation ? *Dynamiques sociales et environnement*, UMR-Regards, Bordeaux, CD-ROM.

AUCLAIR L., GARDIN J., 2000 – « L'observatoire Dypen de Kroumirie (Nord-Ouest tunisien) : principaux résultats et intérêt pour le développement ». Communication au colloque international « Approches et modèles de développement des zones montagneuses et forestières », Odesypano/DGF, Tabarka, avril 2000, 12 p.

AUCLAIR L., 2001 – « Croissance démographique et désertification au cours du xx^e siècle. Le cas de la Tunisie ». In Auclair L., Gubry P., Picouet M., Sandron F. (dir.) : *Régulations démographiques et*

environnement, Les études du Ceped n° 18, IRD/Ceped/LPE, Paris : 237-245.

BADINAND V., 1995 – *Étude des systèmes de production d'un douar de Kroumirie (Tunisie)*. Mémoire de diplôme d'agronomie tropicale (DAT), CNEARC-Montpellier, *Dypen/Travaux et recherches*, n° 6, IRD Tunis, 69 p. + cartes et annexes.

BENEVISE F., 1998 – *Populations, forêt et forestiers : le cas de la Kroumirie (Nord-Ouest de la Tunisie)*. Mémoire de DEA : ETES (Temps, Espace, Sociétés), université d'Orléans/laboratoire Ermes, *Dypen/Travaux et recherches*, n° 20, IRD Tunis, 78 p + annexes.

BERTRAND A., 1995 – Nouvelles politiques forestières et marchés ruraux de bois-énergie : le transfert de la gestion locale des ressources ligneuses aux communautés rurales. *Cahiers Agricultures*, n° 4 : 185-193.

BÖHM M., 1994 – *L'homme et l'espace dans le henchir Sidi Gouider (Aïn Snoussi, Tunisie)*. Rapport de stage, université de Provence-I.U.P. « Génie de l'Environnement », Aix-Marseille-I, *Dypen/Travaux et recherches*, n° 1, IRD Tunis, 43 p. + cartes et annexes.

BOUJU S., 1997 – *Le développement durable en question : regards croisés Nord-Sud sur deux régions de montagne méditerranéennes en France (Préalpes de Digne) et en Tunisie (Kroumirie)*. Doctorat en géographie : université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 3 vol., Paris, 448 p. + annexes, ill., biblio.

BOUJU S., SAIDI M.R., 1996 – « Le développement rural en Kroumirie (Tunisie) : logiques paysannes et logiques des projets ». In Elloumi M. (éd.) : *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*, Tunis, Alif/IRMC : 360-390.

DIRECTION DES FORÊTS, 1931 – *Les forêts de la Tunisie*. Bourg, Imprimerie Victor Berthod, Paris, 183 p.

DIRECTION DES FORÊTS, 1995 – *Résultats du premier inventaire forestier national en Tunisie*. Tunis, 25 p.

GALOPIN G.C., GUTMAN P., MALETTA N., 1989 – Appauvrissement à l'échelle du globe, développement durable et environnement : une perspective théorique. *Revue internationale des sciences sociales*, 121 : 412-437.

GARDIN J., 1997 – *Les relations populations locales-État à travers l'organisation de l'espace en Kroumirie*. Mémoire de DEA en géographie, Paris X-Nanterre, *Dypen/Travaux et recherches*, n° 16, IRD Tunis, 108 p.

HAUBERT M. (ed.), 1999 – *L'avenir des paysans. Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud*. Paris, PUF, 187 p.

MENDRAS H., 1992 [1967] – *La fin des paysans*. Arles, Actes Sud, 361 p.

SAÏDI M.R., 2000 – *La déliquescence des solidarités communautaires et la crise familiale en Kroumirie*. Rapport final, Tunis, Fondation de France/ IRD, 65 p.

TCHAYANOV A.V., 1990 [1925] – *L'organisation de l'économie paysanne*. Paris, Librairie du Regard.

latitudes 23

Environnement et sociétés rurales en mutation

Approches alternatives

Éditeurs scientifiques

Michel Picouet, Mongi Sghaier, Didier Genin,
Ali Abaab, Henri Guillaume, Mohamed Elloumi

IRD
Éditions

Sommaire

Préface	9
Introduction	11

POPULATIONS RURALES ET ENVIRONNEMENT : THÉORIES, CONCEPTS ET MÉTHODOLOGIES

Le renouvellement des théories population-environnement	17
<i>Michel PICOUET, Stanislas BOISSAU, Bernard BRUN, Bruno ROMAGNY, Georges ROSSI, Mongi SGHAIER et Jacques WEBER</i>	
Dynamique des populations et évolution des milieux naturels en Tunisie	45
<i>Mongi SGHAIER et Michel PICOUET</i>	
Modes de représentation des stratégies familiales en milieu rural. Une approche méthodologique	63
<i>Didier GENIN, Mohamed ELLOUMI et Michel PICOUET</i>	
L'apport des indicateurs dans l'étude des relations population-environnement en Tunisie	79
<i>Frédéric SANDRON et Mongi SGHAIER</i>	
La spatialisation dans l'étude des relations population-environnement en Tunisie	89
<i>Vincent SIMONNEAUX</i>	
Les bio-indicateurs du fonctionnement et du changement du milieu rural	101
<i>Roger PONTANIER</i>	

ESPACES AGRAIRES ET SOCIÉTÉS RURALES EN MOUVEMENT : DES RÉFLEXIVITÉS INTERROMPUES ?

Les relations entre environnement et sociétés rurales au niveau local. Dépasser l'incomplétude des sens	121
<i>Didier GENIN et Mohamed ELLOUMI</i>	
Changements sociaux et implications environnementales dans la haute vallée du Choapa, Chili	151
<i>Didier DUBROEUCQ et Patrick LIVEAIS</i>	
Le parc national des Cévennes. La population rurale à l'épreuve de la gestion des milieux ouverts	165
<i>Capucine CROSNIER et Christelle GRANGER</i>	
Dynamique et gestion paysanne des parcs agroforestiers dans le bassin arachidier (Sénégal)	185
<i>Astou SÈNE</i>	

Les oasis du Jérid, des ressources naturelles et idéelles	201
<i>Vincent BATTESTI</i>	
Stratégies paysannes et systèmes « exploitation-famille » dans le Nord-Ouest tunisien	215
<i>Laurent AUCLAIR, Mohamed ELLOUMI, Didier GENIN et Michel PICOUET</i>	
Stratégies d'adaptation et reproduction des systèmes agraires en région semi-aride du Chili	235
<i>Philippe HAMELIN et Nicolas d'ANDRÉA</i>	
Agriculture et émigration dans les stratégies productives des <i>jbalia</i> du Sud-Est tunisien	247
<i>Noureddine NASR</i>	
 ENJEUX SUR LES RESSOURCES ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RURAL	
Entre local et global. Pluralité d'acteurs, complexité d'intervention dans la gestion des ressources et le développement rural	261
<i>Ali ABAAB et Henri GUILLAUME</i>	
La gestion d'un milieu forestier. Entre intervention publique et stratégies paysannes (la Kroumirie, Tunisie)	291
<i>Laurent AUCLAIR et Jean GARDIN</i>	
Société locale et État face aux limites de la ressource eau (Nefzaoua, Sud-Ouest tunisien)	307
<i>Joëlle BROCHIER-PUIG</i>	
Enjeux de reconversion rurale dans la Béqaa (Liban). Politiques publiques et cultures illicites	323
<i>Salem DARWICH</i>	
Politiques de développement agropastoral au Maghreb. Enseignements pour de nouvelles problématiques de recherche-développement ?	341
<i>Ali ABAAB et Didier GENIN</i>	
Problématique scientifique, gestion environnementale et politiques de développement rural	359
<i>Pierre CAMPAGNE</i>	
Conclusion	383
Sigles	388
Résumé	389
<i>Summary</i>	391